

**COMMUNE DE 42260 ST GERMAIN LAVAL**  
**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 24 JUIN 2014**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Alain BERAUD, Maire, a pris les décisions suivantes :

**REVISION REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT 2015**

Fixe la redevance assainissement pour l'année 2015 à 1.01 €/m3 d'eau consommée assortie d'un minimum de facturation de 40 m3. pour les usagers raccordés ou raccordables au réseau d'assainissement

Ce minimum évoluera dans les mêmes proportions que le prix du m3.

**PARTICIPATION POUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PAC)**

Fixe la Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC) à 1 820 €. par logement à compter du 1er janvier 2015.

**RAPPORTS SERVICE ASSAINISSEMENT ANNEE 2013**

Donne connaissance à l'Assemblée des rapports sur le prix et la qualité du Service public assainissement collectif et non collectif de l'année 2013 qui peuvent être consultés en mairie par toute personne intéressée.

**TAXE D'AMENAGEMENT**

Décide, à compter du 1er janvier 2015,

. d'instituer sur les secteurs délimités suivants :

- zones UF et AUF des Grandes Terres un taux de 1 %.
- zone d'activités UF à Pralong et La Plagne un taux de 2 %

et de maintenir sur le reste de la Commune un taux de 2.5 %.

. d'exonérer de la taxe d'aménagement, les abris de jardin d'une superficie inférieure ou égale à 20 m2 soumis à déclaration préalable.

**RENOUVELLEMENT ADHESION AU SERVICE D'ASSISTANCE A LA GESTION ENERGETIQUE**

Décide de renouveler l'adhésion au service d'assistance à la gestion énergétique mis en place par le SIEL. Les modalités d'intervention du SIEL se composent de deux parties : Une aide à la gestion des consommations et aux achats d'énergie et une aide à la mise en œuvre de solutions techniques. (Audit énergétique global, diagnostic thermique d'un bâtiment...)

**CESSION DES CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE AU SIEL**

Accepte de transférer au SIEL l'intégralité des Certificats d'Economies d'Energie générés par des travaux d'économie d'énergie dans le bâtiment de la mairie (isolation des tuyauteries de chauffage en 2014) et autorise M. le Maire à signer la convention correspondante de transfert des Certificats d'Economies d'Energie .

**MOTION DE SOUTIEN A L'ACTION DE L'AMF POUR ALERTE SOLENNELLEMENT LES POUVOIRS PUBLICS SUR LES CONSEQUENCES DE LA BAISSSE MASSIVE DES DOTATIONS DE L'ETAT**

Approuve la motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

**CONTRAT AIDE SERVICES TECHNIQUES**

Donne son accord pour un contrat unique d'insertion avec M. Stélian Florin VIALLOM domicilié Les Longes 42260 – POMMIERS, pour une période de 12 mois du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015 à raison de 24 heures hebdomadaires,

### **TRANSFERT DE POUVOIRS DE POLICE ADMINISTRATIVE SPECIALE AUX PRESIDENTS D'EPCI (CCVAI)**

Dans les domaines déterminés par la loi, les pouvoirs de police attachés à l'exercice des compétences transférées sont automatiquement attribués au Président de l'intercommunalité. La loi permet cependant au Maire de s'opposer à ce transfert automatique.

Ceci est valable pour les compétences dévolues à la CCVAI, soit les déchets et l'habitat.

L'opportunité de ce transfert appartient complètement à la volonté de chaque commune

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour le transfert du pouvoir de police spéciale au Président de la CCVAI pour les déchets uniquement. Le pouvoir de police en matière d'habitat est conservé par le Maire.

### **CREATION DE PLACES DE STATIONNEMENT QUARTIER DU CLAPIER**

Sollicite une aide auprès du Conseil Général au titre des amendes de police pour la réalisation des travaux d'aménagement des parcs de stationnement aux abords des établissements scolaires.

### **MISE EN PLACE D'UNE CHAUFFERIE BOIS AU FUTUR GROUPE SCOLAIRE**

Solliciter le concours financier de l'ADEME et de la Région Rhône-Alpes pour la mise en place d'une chaufferie bois.

### **SOCIETE GERMANOISE DE CHASSE : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

Décide de verser une subvention exceptionnelle à la Sté de Chasse

### **DEMANDE DE SUBVENTION ECOLE PRIVEE POUR SORTIES PEDAGOGIQUES**

Accorde une subvention à l'Ecole Privée Les Marronniers pour les années scolaires 2012-2013 et 2013-2014.

### **PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2013 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU DE LA BOMBARDE.**

Il est donné connaissance à l'Assemblée du rapport annuel 2013, sur le prix et la qualité du service de l'eau potable, adopté par le Comité du Syndicat Intercommunal des eaux de la Bombarde. Ce rapport est consultable au secrétariat de la mairie.

### **SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES**

Il est donné connaissance du rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés présenté par la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable.